

Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes du 26 octobre 2018

n° 14 - D 26.10.2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-six octobre à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur Patrick LEVY, président.

Point à l'ordre du jour :

6.6 Tarifs de formation spécifiques UFR LLASIC (master CMI et enseignement à distance)

Membres présents: LEVY Patrick, COURTOIS Hervé, LBATH Ahmed, FILIPPI Lionel, MARTIN-MERCIER Sylvie, PAPA Françoise, WENDLING Olivia, BORRAS Isabelle, FORESTIER Gérard, KAFAI Mitra, MABED Abdelmalek, ROGEAT Elise, CROUZET Lucas, BOLF Edith, GARNIER Jocelyne, LOUIE France-Dominique.

Membres représentés: VIANNET Sylvie (procuration à LEVY Patrick), Sébastien BERNARD (procuration à WENDLING Olivia), GUINET Éric (procuration à KAFAI Mitra), BARBIER Emmanuel (procuration à Isabelle BORRAS).

Membres absents ou excusés: tous les autres membres.

Vu la délibération du conseil de l'UFR LLASIC du 17 septembre 2018, Vu l'avis favorable de la commission des finances du 18 octobre 2018,

Considérant les tarifs de formation 2017-2018 et 2018-2019 du master international CMI (Information et communication parcours Information-communication publique et medias) en formation continue (hors reprise d'études non financée) en annexe ;

Considérant les tarifs des formations en enseignement à distance 2018-2019 en annexe ;

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver les tarifs de formation spécifiques de l'UFR LLASIC (master CMI [formation continue (hors reprise d'études non financée)] et enseignement à distance) joints en annexe.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	37
Membres présents	16
Membres représentés	4
Nombre de votants	20
Voix favorables	20
Voix défavorable	0
Ne prend pas part au vote	0
Abstention	0

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, les tarifs de formation spécifiques UFR LLASIC (master CMI et enseignement à distance) joints en annexe.

Publié le : 09, 11, 818

Transmis au Rectorat le : 09, 11, 2018

Fait à St-Martin-d'Hères, le 29 octobre 2018

Pour le Président et par délégation Pour le Président et par délégation

Le Directeur général desservices

Joris BENELLE

INTITULE DE LA FORMATION	DROITS NATIONAUX 2017-2018 (hors sécurité sociale)	PRESTATIONS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES	TARIF DE LA FORMATION (2017- 2018)
Master 1 Information et			
communication parcours			
Information-			
communication publique			
et medias option			
internationale	261,1	5001,9	5263
Master 2 Information et			
communication parcours			
Information-			
communication publique			
et medias option			
internationale	261,1	3621,9	3883

INTITULE DE LA FORMATION	DROITS NATIONAUX 2018-2019	PRESTATIONS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES	TARIF DE LA FORMATION (2018- 2019)
Master 1 Information et			
communication parcours			
Information-			
communication publique			
et medias option			
internationale	243	5001,9	5244,9
Master 2 Information et			
communication parcours			
Information-			
communication publique			
et medias option			
internationale	243	3621,9	3864,9

Conseil d'UFR du 17 septembre 2018

ion-communication publique et medias

Tarifs des formations en enseignement à distance

INTITULE DE LA FORMATION	DROITS NATIONAUX 2018-2019	PRESTATIONS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES	TARIF DE LA FORMATION (2018- 2019)
M1 DDL PARCOURS			
FRANCAIS LANGUE			
ETRANGERE ET SECONDE			
(AD)	243	80	323
M2 DDL PARCOURS			
FRANCAIS LANGUE			
ETRANGERE ET SECONDE			
(AD)	243	80	323

DIPLOME D'UNIVERSITE	
FRANCAIS LANGUE	
ETRANGERE (AD) : droits	
2018-2019	291 euros

Conseil d'UFR du 17 septembre 2018